### **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

<b>DOCUMENT 8 bis</b>	DOSSIER PEDAGOG	IQUE		UNITE DE FORMATION		
1. La présente demande	émane du r	éseau :				
☐ (1) Communauté fra ☐ (1) Provincial et con	` ′	Libre confessionnel  Libre non confessionnel				
Identité du responsable p	our le réseau	: (2) <b>R.DEWEERDT</b>	`Date et	signatu	re (2):	96
2. Intitulé de l'unité de l	`	2)				and the second s
Habillement : « l		tailles ».	***************************************			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
			***************************************		•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	
CODE (3)	52	12 L7 V 21	fa			
3. Finalités de l'unité de					de .1 page(s)	(2)
4. Capacités préalables	•	-	ises en annexe	n° 2	de .1 page(s)	(2)
5. Classement de l'unité  (1) Enseignement sec		M:			(1) qualification (1) supérieur	
O (1) Enseignement supé	rieur de type	court	<b>O</b> (1) Ense	eigneme	nt supérieur de type	long
Pour le classement de	l'unité de for	mation de l'enseignemen	t supérieur	1		
Proposition de classement (1) Classement du Co		Classement du Conseil s	• ` '   "		e de l'accord du Conseil śrieur :	
Technique	0	Technique	0			
Economique	0	Economique	0		ure du Président du	
Paramédical	0	Paramédical	0	Consei	l supérieur :	
Social	0	Social	0	4		
Pédagogique	0	Pédagogique	0	4		
Agricole	0	Agricole	0	J		
6. Caractère occupation	$mel: \square (1)$	oui 🛛 (1) non				
7. Constitution des gro	apes ou regr	oupement: Repr	s en annexe n°	3	de1 page(s)	(2)
8. Programme du (des) cours :			s en annexe n°	4	de2 page(s)	(2)
9. Capacités terminales :			ses en annexe	n° 5	de1 page(s)	(2)
10. Chargé(s) de cours :			s en annexe n	6	de 1 nage(s)	(2)

D 8 BIS/UF: au 01.03.96

<sup>(1)</sup> Cocher la mention utile(2) A compléter

<sup>(3)</sup> Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

52 12 27 V 21 F1

#### 11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum: 240 p. périodes

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
1. Psychologie	C.T.	B	40 P.
2. Esthétique	C.T.P.P.	D.	20 P.
3. Coupe	C.T.P.P.	D,	60 P.
4. Gradation	C.T.P.P.	D.	40 P.
5. Confection	C.T.P.P.	D.	40 P.
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	40 P.
		Total des périodes	240 P.

1	3	Dána	w	- Cas		412	nection	
ı	LZ.	Kese	rve si	II NAI	rvice	/1 TTTE	nection	

a)	Observation(s) de l'(des) Inspecteu	<u>r(s) concerné(s</u>	) relative(s) au dossier	pédagogique [annexe(s)	éventuelle(s)

Air favorable le 6/06/96 Hogg

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

<sup>(2)</sup> A compléter

<sup>(3)</sup> Réservé à l'Administration

<sup>(4)</sup> Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

<sup>(5)</sup> Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

-Annexe 1-

### 1. Finalités.

#### 1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF vise à :

- <u>1.1.a.</u> Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
- 1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

A l'issue de cette UF, l'étudiant aura acquis :

- les notions suffisantes en psychologie pour comprendre et aider les personnes fortes à mieux s'accepter.
- les notions d'esthétique pour aider une personne forte à choisir un modèle et un tissu adapté à sa silhouette.
- la maîtrise des techniques spécifiques à la coupe et à la confection des vêtements réalisés pour les grandes tailles.

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

-Annexe 2-

### 2. Capacités préalables requises.

### 2.1. Capacités

Exécuter des vêtements de type robe, ensemble ou manteau selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité exigé dans la mise en oeuvre des techniques spécifiques.

#### 2.2. Titres pouvant en tenir lieu.

- Attestation de réussite des U.F. « habillement : techniques spécifiques manteau » et, ou « habillement : techniques spécifiques robe et ensemble »
- Certificat de qualification ou d'études de 5ème année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

-Annexe 3-

# 3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

### 3.1. Cours pratiques:

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 3 élèves par machine.

### 3.2. Cours théoriques :

Aucune recommandation particulière.

- Annexe 4 -

### **Programme:**

### L'étudiant doit être capable de :

### 1. Psychologie:

- d'aider les personnes fortes à accepter leur problème de poids.
- de créer le besoin chez la cliente de se vêtir « avec goût ».

### 2. Esthétique:

- d'analyser les critères liés :
  - \* aux couleurs
  - \* aux différentes matières
  - \* aux imprimés :
- couleurs
- grandeur
- formes
- \* d'étudier les découpes, les détails, les formes, les poches, les manches, les cols et l'allure générale.
- d'adapter les sous-vêtements aux différents modèles.

#### 3. Coupe:

#### Adaptation des gabarits :

- d'identifier les différentes conformations
- de tracer les différents patrons adaptés aux grandes tailles
  - \* corsage
  - \* jupe
  - \* pantalon
  - \* manche
  - \* cols,...
- de réaliser des études de modèles adaptées aux différentes silhouette. (voir études des grandes tailles, petites statures, grandes statures)

### 4. Gradation:

- d'analyser et appliquer les principes de base de gradation pour les patrons
   « grande taille » tout en respectant l'allure générale et la silhouette des mannequins (différentes conformations, différentes statures).
  - \* jupe
  - \* corsage
  - \* manche
  - \* cols, poignet

### 5. Confection:

- de confectionner selon la mode, des vêtements dans différentes matières et différentes compositions
- de sélectionner et d'assortir aux matières et aux modèles les doublures, entoilages et renforts.
- d'assembler et d'achever un vêtement en matière extensible
- de réaliser des achèvements et différentes poses d'élastiques.
- d'exécuter différentes techniques adaptées aux grandes tailles (haut de jupe et de pantalon, fermetures, renforcements complémentaires, ...)

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

-Annexe 5-

### 5. Fixation des capacités terminales

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant doit être capable :

- de motiver et d'aider les personnes fortes à accepter leurs problèmes de poids.
- de rechercher et d'appliquer les principes esthétiques de la mode grandes tailles
- de sélectionner les matières et le matériel appropriés aux différents modèles
- de tracer, d'adapter et de transformer les patrons correspondants aux différents modèles
- de réaliser un plan de coupe économique et de découper les différentes matières
- d'exécuter les vêtements selon une méthode de travail rationnelle, et en sélectionnant les techniques plus spécifiques aux grandes tailles.

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

-Annexe 6-

### 6. Profil du chargé de cours

- a) Pour le cours de psychologie, le chargé de cours sera un enseignant ou un expert licencié en psychologie et ayant une expérience de travail dans un service de diététique.
- b) Pour les autres cours, le chargé de cours sera un enseignant de coupe-couture.